

Opération **TéléSuiWeb** en Languedoc Roussillon Installations solaires thermiques collectives < 20 m²

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous doter d'un système solaire de production d'eau chaude sanitaire et vous sollicitez une aide financière de l'ADEME et/ou de la Région Languedoc Roussillon.

A ce titre, **TéléSuiWeb** peut vous permettre de satisfaire à l'exigence de suivi des performances de votre installation.

Ce service a été développé par INES EDUCATION (au sein de l'Institut National de l'Énergie Solaire).

Ses intérêts sont multiples :

- Pour le maître d'ouvrage (et l'éventuel exploitant) : assurer un contrôle de bon fonctionnement à moindre coût, permettant de corriger rapidement un dysfonctionnement détecté.
- Au plan collectif et pour les financeurs : améliorer la connaissance du fonctionnement réel des installations, et des économies d'énergie qui en découlent.

Voici les modalités de mise en place de ce dispositif :

- 1) Vous (ou le bureau d'études, ou l'installateur) transmettez à INES Education le schéma hydraulique de l'installation.
Contacts INES Education : Luc BRUYERE 04.79.26.55.94 luc.bruyere@ines-solaire.fr
ou Guillaume PRADIER 04.79.26.55.95 guillaume.pradier@ines-solaire.fr
- 1bis) Vous remplissez et signez « l'acte d'engagement » ci-joint et en transmettez une copie à l'ADEME, une copie à la Région Languedoc Roussillon et une copie à INES Education.
- 2) En fonction de la configuration de l'installation, INES Education vous renvoie l'emplacement et les références du matériel de suivi (compteurs d'énergie) qui doit être mis en place.
- 3) Vous (ou l'installateur) faites réaliser un devis pour acheter ce matériel, par exemple auprès de l'un de ces 2 grossistes :

Pôle Confortique Montpellier

Bernard DUPI bernard.dupi@wolseley.fr
Ligne directe : 04 67 27 19 45

CVR (30100 Alès)

Samuel RODRIGUEZ sam.cvr@hotmail.fr
Ligne directe : 04 66 60 39 68

Vous transmettez ce devis aux financeurs, et le coût du matériel est inclus dans l'assiette subventionnable.

- 4) Vous faites réaliser la pose des compteurs par l'installateur (surcoût souvent négligeable lorsqu'elle est réalisée en même temps que le reste de l'installation)
- 5) Un prestataire vient sur place pour remplir la fiche descriptive de l'installation, réceptionner la métrologie et vous expliquer le fonctionnement des compteurs et du site Internet TelesuiWeb.
- 6) Vous relevez les compteurs d'énergie et effectuez la saisie des index relevés sur une page Internet dédiée à votre installation, de préférence chaque mois (et au minimum tous les 6 mois grâce à la mémorisation des index mensuels dans les compteurs).
Vous pouvez ensuite consulter les résultats sur Internet : comparaison entre énergie solaire théorique (calculée dans les conditions réelles de fonctionnement) et énergie solaire réelle, mesurée. Vous pouvez ainsi vous assurer du bon fonctionnement de votre installation.

Plus d'informations : <http://www.ines-solaire.com/TeleSuiWeb.htm>,
ou contacts INES indiqués plus haut.

Engagement mutuel pour le suivi d'une installation solaire thermique

Je soussigné

Maitre d'ouvrage Utilisateur
de l'installation de production d'eau chaude solaire suivante :
(mon habitation, camping X, Gite «---», ...)

.....
Située à (*Adresse installation*)

m'engage :

1. à faire poser par un professionnel les compteurs d'énergie suivant les modalités prescrites par INES EDUCATION.
2. à relever ces compteurs et à saisir les mesures sur une page Internet dédiée à cette installation, de préférence chaque mois et au minimum tous les 6 mois pendant 5 ans. Si la saisie n'est pas faite mensuellement, les valeurs mensuelles intermédiaires mémorisées seront entrées lors de chaque connexion.

En cas de cession de l'installation à un tiers, je m'engage à insérer une clause équivalente dans l'acte correspondant de cession que je signerai avec ce dernier, et à indiquer cette modification à INES EDUCATION. A défaut, je restituerai à mes frais le matériel mis à disposition par INES EDUCATION.

En contrepartie de quoi, INES EDUCATION s'engage à mettre à ma disposition :

1. sur une page dédiée de son site Internet, accessible par moi seul via un code d'accès, la grille de saisie des données correspondant à mon installation
2. sur une page web d'accès public, mais rendue anonyme, les performances de mon installation, dès réception des fichiers météo du mois concerné.

INES EDUCATION ne fera un usage public des données (rapports, communications) qu'en les rendant anonymes.

Pendant toute la durée des mesures, les compteurs fournis par INES EDUCATION restent sa propriété. INES EDUCATION ne saurait être reconnue comme responsable de toute fuite liée à la pose des compteurs.

Fait à le :

Signature du contractant



José MANSOT
Président d'INES EDUCATION

Contacts INES : Luc BRUYERE luc.bruyere@ines-solaire.fr 04 79 26 55 94
Ou Guillaume PRADIER guillaume.pradier@ines-solaire.fr 04 79 26 55 95

Démarche menée avec le soutien de :

